

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Posté, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 09 minutes du matin, Express.  
6 — 45 — — Omnibus.  
9 — 02 — — Omnibus.  
— — — — — Omnibus.  
— — — — — Express.  
7 — 22 — — Omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
— — — — — Omnibus.  
— — — — — Express.  
12 — 38 — — Omnibus.  
— — — — — Omnibus.  
10 — 30 — — Express.  
Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. s.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, libraires.

**Chronique Politique.**

On écrit de Bordeaux, le 4 mars, au *Phare de la Loire* :

Une dépêche adressée de Paris à M. Thiers, par le général Vinoy, porte que l'évacuation de la capitale par les Prussiens est terminée. Les postes des portes ont été réoccupés par nos gardes. Cette occupation passagère n'a provoqué aucun accident, grâce à la sagesse calme et digne de la population parisienne. Mais de cette insulte gratuite infligée à ceux que la faim seule avait domptés, il restera dans le cœur de tout Français un souvenir ineffaçable, et à ce souvenir se rattachera un sentiment que nous n'avons pas besoin de préciser. Un journal de Bordeaux, le *Constituant*, se fait l'interprète de ce sentiment lorsqu'il dit :

« Insulter un ennemi héroïque, c'est écrire de sa propre main sa condamnation devant l'histoire et donner au vaincu le droit de sanglantes représailles. Désormais entre l'Allemagne et nous un rampart de haine se dressera et ne tombera qu'après la vengeance. » Cela dit, le *Constituant* ouvre ses colonnes à l'œuvre patriotique de la revanche, et dès aujourd'hui, il publie les statuts d'une ligue nationale anti-prussienne où il convie d'entrer tous les Français qui ne veulent pas oublier. Cette ligue, constituée pour une période de cinq ans, a pour but : — 1° De placer dans les maisons de commerce des principales villes de France les Alsaciens et Lorrains, afin d'éviter l'espionnage en excluant les employés prussiens et en les faisant remplacer par nos anciens compatriotes ; — 2° De procurer le secours et le travail aux populations annexées, qui, refusant de vivre sous le joug prussien, émigreraient en France ; — 3° De propager dans les campagnes tous les ouvrages relatant les actes de cruautés commis par les Allemands, afin d'entretenir l'aversion contre nos ennemis ; — 4° De donner aux collèges, lycées, petits séminaires, institutions libres, des volumes concernant l'Allemagne, ses mœurs, son ambition, ses tendances, pour exciter parmi la jeunesse le désir de venger la patrie.

En un mot, la ligue anti-prussienne se propose d'entretenir dans le peuple français, par tous les moyens efficaces le feu sacré de la revendication nationale. Chaque souscripteur versera en entrant une cotisation de douze francs. Les souscriptions sont reçues au bureau du *Constituant*, 3, rue S<sup>t</sup> Catherine, à Bordeaux. La *Gironde* s'associe à l'initiative prise par le *Constituant*.

Vous vous souvenez d'un article qui fit en son temps une vive sensation. Il était écrit par un Allemand et avait pour titre : *Malheur aux vainqueurs!* L'heure semble prochaine où cette parole prophétique s'accomplira. En effet, la *Gazette de la Croix*, organe militariste et féodal de Berlin, déclare aujourd'hui une guerre à outrance, dans les sociétés (*Verein*) et dans les églises allemandes, contre les principes de 1789 qui viennent de succomber sur les champs de bataille. Cette menace promet à la nation allemande, livrée au Césarisme, un avenir peu réjouissant. Mais ce sera un châtement, oui, et le moment n'est pas loin, peut-être, où, en présence de la France libre et régénérée par la République, les vainqueurs jalouse- ront le sort des vaincus.

L'Assemblée nationale a reçu les démissions de plusieurs députés de la gauche radicale : MM. Rochefort, Tridon, Malon et Ranc. Par une lettre collective adressée au président, les députés démissionnaires ont déclaré que leur conscience leur interdisait de rester plus longtemps au sein d'une Assemblée qui avait voté l'aliénation de l'Alsace et la mutilation de la France. Inutile d'ajouter que la lecture de cette lettre a provoqué des interruptions irritées. Une lettre plus vive encore de M. Félix Pyat a failli soulever une tempête. M. Félix Pyat a donné, non pas, à proprement parler, sa propre démission, mais la démission de l'Assemblée elle-même, qui, suivant lui, s'est suicidée par son vote du 1<sup>er</sup> mars.

Hélas! à quoi bon toutes les récriminations? et ne vaudrait-il pas mieux, dans l'intérêt de ce qui reste actuellement de la France et de ce qu'elle pourrait un jour recouvrer, montrer, sinon des sentiments plus patriotiques, du moins un esprit politique plus pratique avec l'état présent de nos affaires, au point de vue matériel aussi bien qu'au point de vue moral? Sera-ce en accumulant les désunions que nous deviendrons forts pour une revanche dans l'avenir? Quand on souffre, il est vrai, cela fait du bien de crier! Aussi est-il facile de comprendre tous ces cris de colère.

M. Dufaure, ministre de la justice, a déposé un projet de loi annulant les décrets de janvier et de février qui ont révoqué plusieurs magistrats. Une proposition de M. Guichard, tendant à la nomination d'une commission des finances au sein de l'Assemblée, en vue de réviser le budget de 1871, a amené M. Poyer-Quertier, puis M. Thiers à la tribune. Le ministre des finances a revendiqué pour le gouvernement l'initiative des propositions financières. Le chef du pouvoir exécutif s'est exprimé dans le même sens et s'est attaché à préciser la limite qui sépare, en l'espèce, les attributions de la Chambre de celles du pouvoir exécutif. Le reste de la séance a été consacré à des validations de pouvoirs. La question des préfets et des sous-préfets députés a été réservée.

La paix imposée à notre patriotisme, et qui pèse si rudement à notre honneur, n'est partout considérée que comme une trêve; elle n'a pas d'autre caractère devant les chancelleries comme devant l'opinion publique en Europe.

L'empereur Guillaume et le czar Alexandre ont beau s'envoyer des félicitations réciproques de Versailles et de Saint-Petersbourg, personne ne se fait illusion, et l'on ne s'attend pas à une paix durable.

La presse anglaise est du même avis que la presse espagnole, et la presse italienne n'a pas à cet égard une autre opinion que la presse autrichienne. Plus d'un journal allemand croit que l'ancienne exclamation gauloise : *Malheur aux vaincus!* pourrait parfaitement être adressée à l'Allemagne elle-même avec cette variante : *Malheur aux vainqueurs!* Et il arrivera peut-être plus prochainement qu'on ne le présume que l'arrogance du parti féodal en Allemagne aura pour réponse un cri général de réprobation parmi les classes bourgeoises et ouvrières.

L'Alsace et la Lorraine allemandes introduiront les interprètes de la pensée française au cœur même de l'Allemagne, et croyant avoir sauvé

celle-ci du principe de 1789, les vainqueurs par surprise de la France auront propagé plus encore les principes libéralement fraternels de l'humanité expansive.

**CORRESPONDANCE PARISIENNE.**

Un correspondant de Paris écrit, le 4 mars, à l'*Union de l'Ouest* :

Par son attitude, pendant le séjour des Prussiens, Paris a dignement couronné ses quatre mois et demi de siège. Pour comprendre le mérite suprême de ce calme, il faut avoir vu, pendant ces quatre mois et demi, l'ardeur belliqueuse et inébranlable de toute notre courageuse population contre l'ennemi, son impatience de sortir des remparts pour aller le combattre, son irritation trop justifiée contre l'incapacité qui n'a pas su utiliser tant de dévouement. Avec d'habiles généraux, les 400 mille hommes déterminés dans Paris, bien exercés après les deux premiers mois de siège, suffisaient, sans la province, pour chasser l'ennemi. Il en a eu plusieurs fois la peur. Les femmes, mères, sœurs, filles, ont été plus admirables encore, dans toutes les classes de la société. Ce sont elles cependant qui ont le plus souffert des rigueurs du siège et qui, loin de se plaindre, n'ont jamais cessé de pousser à la résistance et à l'offensive. Il faut avoir été témoin de ces queues, par douze ou quinze degrés de froid, pendant 4 à 5 heures, pour le pain, pour la viande, pour les cantines, pour le charbon, pour le bois, pour les lavoirs. Ajoutez à toutes ces cruelles épreuves une nourriture insuffisante ou répugnante.... Eh bien! dans ces groupes de femmes, je n'ai jamais entendu une seule plainte, pas une, pas un seul mot pour hâter la reddition. Ah! quel malheur que des chefs capables aient manqué à une si héroïque population!

Pourquoi les dernières élections de Paris et l'indiscipline trop répandue dans la garde nationale viennent-elles gêner l'admiration due à son héroïque résistance contre l'ennemi?

Il ne suffit pas d'avoir la paix avec l'étranger, il faut posséder l'ordre à l'intérieur; c'est une condition nécessaire pour rétablir le travail et relever notre crédit afin de payer les cinq milliards d'indemnité de guerre. Malheureusement, une partie de la garde nationale de Paris semble avoir pris le parti de prolonger l'agitation et l'inquiétude.

Pour un grand nombre d'ouvriers et de boutiquiers, la garde nationale est devenue les ateliers nationaux de 1848, et l'indemnité de 2 fr. 25 pour hommes et femmes les dispense de chercher du travail. Il y a mieux, des entrepreneurs, des patrons offrent de l'ouvrage à des ouvriers qui préfèrent prolonger leur vie d'oisiveté, tant qu'ils toucheront leurs 2 fr. 25 par jour.

Voilà pourquoi les manifestations de la garde nationale, illégalement armée, se continuent à la place de la Bastille; elle sont sans prétexte comme les offrandes à la statue de Strasbourg, avant le 31 et le 22 janvier dernier.

On ne doit pas se dissimuler que l'esprit de la garde nationale, à Paris, sauf une dizaine de bataillons, est bien moins sain qu'en 1848. Quoique le socialisme fasse une guerre acharnée à la bourgeoisie, c'est elle surtout, beaucoup plus que la

classe ouvrière, qui achète les journaux socialistes, le *Mot d'ordre*, le *Vengeur*, le *Cri du peuple*, etc. On voit ces feuilles dans les mains des femmes qui, à d'autres époques, étaient meilleures conseillères pour leurs maris. Enfin, sous l'influence de ces lectures pernicieuses, nous voyons l'indiscipline se propager de plus en plus dans la garde nationale, qui ne tient aucun compte des exhortations modérées de ses chefs. Si nous avions des journées de Juin, ce dont Dieu nous garde! il ne serait pas possible de compter sur la garde nationale. Je sais que M. Thiers et les ministres sont préoccupés des dangers de cette situation, et comprennent la nécessité d'aviser à des mesures qui protègent le gouvernement et la sécurité publique contre la défection de la garde nationale parisienne.

Ces craintes ne sont pas de nature à faciliter le retour de la représentation nationale à Paris.

On m'écrit de Bordeaux que, au moment où M. Victor Hugo dans son discours contre le traité de paix s'est mis à attaquer les conciles et le Pape, le nonce du Saint-Siège a quitté la loge des ambassadeurs.

Dans la même séance, pendant le vote, le général Chanzy, passant auprès de M. Thiers, lui dit : « Je viens de mettre un bulletin bleu dans l'urne. N'étant point un orateur, je n'ai pas voulu monter à la tribune, je suis un homme d'action. »

M. Thiers aurait répliqué : « Ah! si vous êtes un homme d'action, il fallait garder Le Mans, nous n'aurions pas eu à faire ce traité de paix. »

**LA RUSSIE ET LA PRUSSE.**

Le *Novoïe Vremia* (*Nouveau Temps*), de Saint-Petersbourg, attaque la politique suivie par le gouvernement russe pendant la guerre. Il dit :

« La timidité avec laquelle la Russie et les autres puissances neutres se sont abstenues d'intervenir, dans l'espoir de s'attirer des avantages, a eu pour résultat que ces puissances sont maintenant obligées de prendre des mesures pour conserver leur existence. »

« Ceux qui dirigent nos destinées politiques pensaient peu qu'ils conduisaient la Russie à une situation si humiliante et si impuissante, et, qu'en concluant une alliance avec la Prusse, le temps viendrait où nous éviterions cette alliance comme la peste. La Russie s'attendait à l'abrogation totale du traité de Paris; elle a à peine obtenu l'abrogation des clauses relatives à la mer Noire. La Prusse a dupé la Russie et l'a exposée à l'hostilité de toute l'Europe. »

Le *Novoïe Vremia* conclut de cet état de choses que la Russie n'a plus qu'à fortifier sa frontière du sud-ouest, où elle est le plus exposée à une attaque allemande, et à apaiser les Polonais par des concessions semblables à celles accordées par le gouvernement autrichien à la Galicie.

**ALSACIENS ET LORRAINS.**

On nous adresse la communication suivante :

En subissant la douloureuse nécessité d'abandonner le territoire de l'Alsace, il faudrait ne pas abandonner les populations alsaciennes, mais leur offrir une option, accordant aux industriels qui voudraient transporter leurs usines à Paris, une subvention représentant le tiers de la valeur



de l'usine nouvelle à créer pour remplacer l'usine d'Alsace, ainsi qu'un prêt sans intérêts, remboursable par annuités, représentant un autre tiers de cette même valeur d'usine; et accordant aux agriculteurs alsaciens qui voudraient se rendre en Algérie une concession gratuite, dont la superficie serait triple ou quadruple de leur propriété d'Alsace, avec une subvention de cent francs par hectare et un prêt sans intérêts, remboursable par annuités, de trois cents francs par hectare, ce qui leur permettrait de se procurer bestiaux et matériel agricole.

Ce serait peut-être pour la France un sacrifice de deux ou trois cents millions; mais, à ce prix, on sauverait moralement la situation; on éviterait de céder des créatures humaines sans leur volonté, comme des bestiaux; on montrerait aux Alsaciens une sympathie réelle et efficace; on assurerait le sort de ceux qui sont bien résolus à ne pas devenir Allemands; on se dégagerait de la responsabilité vis-à-vis de ceux qui préféreraient rester dans leur pays; on comblerait les vides laissés à Paris par les industriels et ouvriers allemands qui ne reviendront pas; on conserverait à la France une industrie importante, et on doterait l'Algérie de bons agriculteurs.

Comte SAUTTER DE BEAUREGARD.

L'Algérie française publie l'avis suivant en tête de ses colonnes :

« L'Algérie offre à toutes les victimes de la guerre un asile sympathique et sûr, avec l'hospitalité la plus généreuse.

» Tous nos nationaux chassés de leurs foyers ou troublés par l'invasion allemande, trouveront dans nos villes, dans nos champs, refuge protecteur, les moyens d'existence que peuvent procurer le travail et l'industrie, l'emploi de leur intelligence, de leurs labours et de leur activité. »

#### MANIFESTE DE LA GAUCHE RADICALE.

La lettre suivante vient d'être livrée à la publicité :

Aux représentants des départements du Bas-Rhin, du Haut Rhin, de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges.

« Bordeaux, 18 février.

» Chers collègues et concitoyens,

» Nous nous sommes associés hier, par nos applaudissements, à la déclaration faite par l'un d'entre vous à la tribune au sujet de l'Alsace et de la Lorraine; mais nous tenons à vous dire encore que les représentants de la France républicaine partagent et vos sentiments et votre opinion. Nous nous sentons attachés aux héroïques populations que vous représentez aussi fortement qu'elles se sentent elles mêmes attachées à la patrie commune. De plus, nous nous déclarons, nous déclarons l'Assemblée nationale et le peuple français tout entier sans droit pour faire d'un seul de vos commettants le sujet de la Prusse; comme vous enfin, nous tenons d'avance pour nul et non avenu tout acte ou traité, tout vote ou plébiscite par lequel il serait fait cession d'une fraction quelconque de l'Alsace ou de la Lorraine. Quoi qu'il arrive, les citoyens de ces deux contrées resteront nos compatriotes et nos frères, et la République leur promet une revendication éternelle.

» Nous pressons cordialement la main que vous nous tendez.

» Salut et fraternité.

» Victor Hugo. — Louis Blanc, représentant du peuple (Paris). — E. Quinet. — V. Schœlcher, représentant du peuple (Paris). — Charles Floquet, représentant du peuple (Paris). — Millière, représentant du peuple (Paris). — Tolain, représentant du peuple (Paris). — Clémenceau, représentant du peuple (Paris). — Martin Bernard, représentant du peuple (Paris). — A. Colas, représentant du peuple (Constantine). — Eug. Farcy, représentant du peuple (Paris). — Tirard, représentant du peuple (Paris). — E. Razoua, représentant du peuple (Paris). — Ch. Le Père, représentant du peuple (Yonne). — A. Dubois, représentant de la Côte-d'Or. — Gent, député de Vaucluse. — Ducoux, représentant de Loir-et-Cher. — Sadi Carnot, représentant de la Côte-d'Or. — B. Malon, représentant du peuple (Paris). — P. Joigneaux, représentant du peuple (Côte-d'Or). — L. Greppo,

représentant du peuple (Paris). — J. Andrieu, représentant du peuple (Orne). — J. Brunet, représentant du peuple (Paris). — Edouard Lockroy, représentant du peuple (Paris). — A. Peyrat, représentant du peuple (Paris). — Rathier, représentant du peuple (Yonne). — Moreau (Côte-d'Or). Cournet, représentant du peuple (Paris). — Edmond Adam, représentant du peuple (Paris). — G. Tridon, représentant du peuple (Côte-d'Or). — Langlois, représentant du peuple (Paris). — Cyprien Girard, représentant du peuple (Nièvre). — A. Rauc, représentant de la Seine. — Amat, représentant des Bouches-du-Rhône. — Ferd. Gambon, représentant de la Seine. »

#### LA COMMISSION D'ARMEMENT.

Bordeaux, 22 février.

Monsieur le Rédacteur,

Il y a quelque temps, un article de votre journal stigmatisait sévèrement, mais justement, ce que vous appelez à bon droit : *La maison Lecesne-Merton et C<sup>ie</sup>*.

Le président de cette fameuse commission d'armement vous a répondu par des arguments trop peu sérieux, pour ébranler la conviction de tous ceux qui ont été initiés.

Vous avez répliqué aux allégations de M. Lecesne en reproduisant un article d'une feuille anglaise, l'*Economist* de Londres, l'un des journaux européens les plus sérieux et dont l'avis fait foi en matière financière. L'*Economist*, qui a pu en connaissance de cause formuler un jugement, disait que « la commission d'armement avait honteusement dilapidé les finances de la France. »

Le 20 février, M. Jules Lecesne écrit à plusieurs journaux : qu'en présence des attaques dont elle est l'objet, la commission d'armement a réclamé auprès du chef du pouvoir exécutif, qu'une enquête parlementaire, administrative et financière fût ordonnée sur sa gestion.

Il est à remarquer que M. Jules Lecesne ne provoquait une enquête de ses actes, que lorsqu'elle était devenue inévitable, imminente, après les protestations qui se sont élevées de toutes parts en France, aux Etats-Unis et en Angleterre surtout, où la cité de Londres tout entière disait que les intérêts de la France, confiés en de telles mains, déshonoraient notre pays et minaient son crédit.

De gré ou de force, MM. Lecesne-Merton et C<sup>ie</sup> vont donc avoir à répondre à l'enquête ordonnée : enquête sérieuse, investigatrice, présidée par une commission dont les membres n'ignoreront rien de ce qui a été fait et sauront flétrir impitoyablement les actes coupables dont l'évidence jaillira des débats.

Il faut que le pays sache exactement à quel emploi ont été affectées les centaines de millions qui ont été dépensés pour son armement depuis le 4 septembre. — On sait aujourd'hui d'une façon irréfutable que nos soldats ont manqué d'artillerie, de munitions, d'armes de précision, et qu'ils se sont souvent présentés à l'ennemi avec de vieux fusils à percussion.

Puisqu'enfin une enquête minutieuse va être ouverte, il ne serait peut-être pas sans intérêt de poser à MM. Lecesne, Merton et C<sup>ie</sup> les questions intéressantes que voici :

1° Est-il vrai qu'un agent de M. Jules Lecesne à Londres, coulissier à la Bourse de Paris, ait été condamné par la cour d'assises de la Seine, à six ans de réclusion, à dix ans de privation des droits civiques et à dix ans de surveillance de la haute police ?

2° Est-il vrai qu'un autre agent de M. Lecesne ait été un ancien négociant condamné par la cour d'assises de la Seine, pour faux, à onze ans de travaux forcés ?

3° Est-il vrai que le troisième agent, président de la commission d'armement de Londres (commission qui a été chargée de la presque totalité des transactions), a été le sieur Merton ?

4° Est-il vrai que ce sieur Merton soit le sieur Louis Mosès, dit Merton, dit le « maréchal des primes, » si connu à la Bourse de Paris, et fils d'un juif allemand établi à Londres ?

5° Est-il vrai que cet associé de M. Lecesne soit le même Louis Mosès, dit Merton, dont le nom figure dans les contrats de ventes d'armes faites

aux Républiques américaines, et qu'il soit, par ses rapports de famille, prussien ou peu s'en faut ?

6° Est-il vrai qu'un autre membre de cette commission de Londres soit, non point M. Lefaucheux, l'honorable armurier de Paris, comme l'a donné à entendre M. Lecesne, mais bien un quasi-homonyme dont le nom offre une consonnance commode ?

7° Un décret de M. Gambetta ayant chargé la commission d'armement Lecesne de la livraison des munitions, cartouches, etc., est-il vrai qu'à l'armée de l'Est, il y a eu des cartouches, dont 60 sur 100 n'éclataient pas, et qu'à l'armée de Chanzy, dans une distribution, aucune n'ait éclaté sur 100 ?

8° Est-il vrai qu'à l'armée de Chanzy on ait distribué des fusils qui n'étaient pas percés à la lumière ?

9° Est-il vrai qu'à cette heure, le seul contrat de de la fabrication des cartouches pour la France est celui qui a été signé par le neveu de M. de Bismarck (contrat Fur-Mallortie) ?

10° Est-il vrai que les fusils distribués à nos troupes soient de quatorze calibres et modèles différents ?

11° Est-il vrai que l'approvisionnement de munitions s'élève à peine à cinquante cartouches par fusil, et devra, pour la plupart des modèles, être tiré de l'étranger ?

Voilà, monsieur, un commencement pour sortir des généralités. Si on veut d'autres questions encore plus précises, elles ne sont pas difficiles à trouver.

UN FRANÇAIS VIGILANT.

On assure que les Prussiens ont demandé huit jours pour évacuer la ville de Versailles.

— Un rédacteur du *Moniteur* qui a pu causer avec le capitaine d'un paquebot, arrivé à Paris, pendant l'armistice, a bien voulu lui communiquer quelques-unes des observations qu'il a pu faire pendant son voyage de Rouen à Paris.

D'après ces notes, sur 37 ponts jetés sur la Seine, 8 seulement sont encore intacts.

Pour les articles non signés : P. GODET.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

A l'occasion de nos réflexions sur l'absence de nouvelles à Saumur, M. le Sous-Préfet nous a adressé la lettre suivante :

« Saumur, le 6 mars 1871.

» Monsieur le Rédacteur,

» N'ayant reçu aucune dépêche ni officielle ni officielle sur la situation de Paris, je n'ai rien à afficher ni à faire connaître parce que je ne sais rien.

» Le reproche de cacochèrie que vous m'adressez ne saurait donc m'atteindre, et ne peut être justifié par vous ni pour le présent ni pour le passé.

» Je vous prie de vouloir bien insérer cette réponse dans votre plus prochain numéro.

» Agrérez, Monsieur, etc.

» Le Sous-Préfet, ABELLARD. »

Nous n'avons jamais accusé M. Abellard de nous avoir caché les dépêches qu'il pouvait recevoir. Nous savons au contraire qu'il est très-empressé pour afficher tout ce qui lui est transmis. Mais nous nous sommes plaints, et toute la population avant nous, que, depuis six mois, les villes voisines Angers, Tours, Nantes, Poitiers, Niort, ont, à différentes reprises, reçu des télégrammes officiels qui n'ont jamais été envoyés à Saumur. Pourquoi cela ?

N'avons-nous pas droit aux mêmes égards que les autres cités ? Espérons qu'à l'avenir nous n'aurons plus à nous plaindre de cet isolement dans lequel trop souvent notre ville a été laissée, et que des journaux voisins ne nous apprendront pas le lendemain ce que nous aurions pu connaître la veille.

On lit dans le *Patriote* :

« On sait que les francs-tireurs de la Sarthe ont dû, par ordre supérieur, se rendre à Saumur.

» En arrivant dans cette ville, où la nouvelle des événements d'Angers était connue, ils ont reçu de la masse des habitants l'accueil le plus sympathique et le plus chaleureux. »

Voici comment on écrit l'histoire. Ce qui est positif, c'est qu'à Saumur les francs-tireurs de la Sarthe n'ont été l'objet d'aucun accueil chaleureux. Noyés au milieu des troupes de toutes armes, de tous genres, que notre cité loge, ils ont passé fort inaperçus. Combien d'habitants même ignorent à quel corps appartiennent les soldats qu'ils abritent.

A Saumur, depuis longtemps on est fixé, par les troupes de passage, sur la valeur des volontaires de Cathelineau, et on est loin d'approuver les provocations fâcheuses qui, assure-t-on, ont duré plusieurs jours, et n'ont pris fin que par l'effusion malheureuse de sang français.

L'administration centrale du chemin de fer d'Orléans doit quitter Bordeaux demain pour se transporter à Paris.

Une lettre du Mans nous apprend que les Prussiens ont commencé samedi l'évacuation de cette ville.

Pour chronique locale : P. GODET.

#### Dernières Nouvelles.

Paris, 7 mars.

On semble, à Bordeaux, concevoir certaines inquiétudes au sujet de Paris.

Ces inquiétudes sont heureusement fort exagérées, pour ne pas dire chimériques. Il importe néanmoins que la capitale continue, par son attitude calme et digne, de rassurer la province et les membres de l'Assemblée, afin d'écarter tout obstacle aux projets ultérieurs du Gouvernement, projets qui sont de tout point conformes à l'intérêt de la noble et vaillante cité.

Nous lisons dans *Paris-Journal* :

On nous avait dit hier matin que les gardes nationaux de Montmartre, fatigués enfin de la besogne stérile qu'ils se sont imposées, avaient évacué les buttes pendant la nuit. Il n'en est rien.

Place de la Bastille, les manifestations vont toujours leur train. Tout, du reste, s'y passe dans le plus grand ordre. Les cris de : *Vive la République !* et même de : *Vive la République sociale !* restent à peu près sans écho.

Quant aux discours, ils ne varient guère, et — chose remarquable — presque tous les orateurs ont l'accent marseillais; c'est peut-être parce que Gambetta, leur patron, est de Marseille.

Lundi, 6, 10 heures du soir. — Nous sommes allés faire un dernier tour, le soir, dans les parages de ces émeutes platoniques.

La foule augmente à chaque instant. L'on passe sans difficulté, pourvu que l'on soit revêtu d'un uniforme quelconque.

Un nombre assez considérable de chasseurs à pied et de mobiles occupe les derrières de la barricade des Accacias.

On s'attend à une attaque. Tout le monde paraît résolu à la soutenir. Le nom de Vinoy est accolé à celui de Trochu de la façon la plus désobligeante.

Les discours sont rares, mais il n'apparaît pas là dedans ce je ne sais quoi des gens disposés à entamer une lutte à outrance. Dans chaque groupe, les orateurs pacifiques sont entourés et écoutés de préférence.

« On nous a trompés, on nous trompe encore. Veillons au salut de la République ! » Tel est le fond de chaque discours. Rien de plus. Si M. Jules Ferry passait par là, il verrait ce que son administration a donné de partisans à la défense nationale.

La nomination du général d'Anrelle de Paladines est commentée de diverses façons. Somme toute, on ne la désapprouve pas trop; mais on eût préféré l'amiral Saisset.

A la première barricade, M. Flourens reçoit de demi-heure en demi-heure des rapports de divers côtés. On parle de six batteries, nouveau modèle, et de onze mitrailleuses qui seraient au service de la république de Montmartre.

En somme, personne là-haut ne désire une bataille; et, si l'on sait s'y prendre, dans deux jours tout sera fini.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Saumur, imprimerie de P. GODET.